

SHERBROOKE, JEUDI 26 JANVIER 1989

Promotion des droits de la minorité de langue française

Une clause pour tout le Canada réclamée

... aux audiences sur l'Accord du lac Meech à Fredericton

FREDERICTON (PC) — L'Association des avocats francophones du Nouveau-Brunswick a réclamé, hier, l'insertion d'une clause dans l'Accord du lac Meech "pour promouvoir les droits de la minorité de langue française dans tout le Canada".

"C'est pour le bien du Canada", a commenté le porte-parole de l'association, M. Maurice Bourque, en présentant le mémoire au comité de l'Assemblée législative qui étudie cette question.

M. Bourque a suggéré au premier ministre Frank McKenna de faire enchâsser dans la constitution la Loi 88 du Nouveau-Brunswick.

Cette loi, adoptée en 1981, reconnaît l'égalité des communautés anglophones et francophones dans la province.

Si le principe était gravé dans la constitution, a noté M. Bourque, il permettrait aux deux communautés du pays d'administrer leurs propres institutions, comme les universités et les commissions scolaires.

L'opinion de M. Bourque a reçu l'appui de Mme Janine Renault, présidente de l'Association des commissaires franco-phones.

"On peut signer l'Accord du lac Meech, a déclaré Mme Renault, mais nous demandons en plus que la Loi 88 soit enchâssée. C'est séparé et distinct. Ce qu'il nous faut, c'est que les deux communautés soient reconnues sur une base d'égalité."

Libre-échange

Un politologue de l'Université Dalhousie, de Halifax, a par ailleurs signalé que le traité de libre-échange avec les États-Unis avait quelque peu modifié les règles du jeu concernant l'Accord du lac Meech.

Conseiller politique du gouver-



A Fredericton, les audiences sur l'Accord du lac Meech ont débuté hier. Dans l'ordre habituel, Loredana Sonier, membre du personnel de l'Assemblée législative, Edmond Blanchard et Jane Barry, deux députés qui siègent au comité responsable des audiences.

nement du Manitoba au moment des négociations du lac Meech, M. Brian Lee Crowley considère toujours que la permission accordée aux provinces de se retirer de certains programmes nationaux à frais partagés a été un prix élevé à payer au Québec pour qu'il rentre dans le giron constitutionnel, mais que cela valait la peine.

Avec le libre-échange, cependant, le prix est devenu trop élevé.

"Je crains beaucoup que le libre-échange, avec la pression qu'il représente sur les program-

mes sociaux actuels, et le lac Meech, avec la pression exercée sur la capacité du gouvernement fédéral d'instaurer de tels programmes dans l'avenir... ensemble, c'est trop", a déclaré M. Crowley.

Au nom du Conseil des aborigènes du Nouveau-Brunswick, dont il est le président, M. Gary Gould a par ailleurs demandé au premier ministre McKenna de se prononcer définitivement sur l'Accord du lac Meech, que ce soit pour ou que ce soit contre.

Le plus longtemps il attend avant de donner son opinion, a-t-il dit, le plus semble se confirmer

la croyance que M. McKenna se sert de l'entente pour obtenir d'Ottawa des choses comme de nouvelles routes, une deuxième centrale nucléaire ou un contrat de sous-marins.

Pour M. Gould, il ne fait aucun doute que l'Accord du lac Meech devrait être déchiré ou amendé pour inclure les droits des autochtones.

Il voudrait, entre autres, des conférences constitutionnelles sur les autochtones garanties et une plus grande facilité pour les territoires à devenir des provinces.

A Paris, Bourassa essaie de faire en sorte que la question de la langue soulève le moins de vagues possible

PARIS (PC) — En visite dans la capitale française, le premier ministre Robert Bourassa essaie de faire en sorte que la question de la langue soulève le moins de vagues possible.

Ainsi il a rencontré hier le Conseil national pour le patronat français avec qui il a discuté de divers sujets d'actualité et fait, derrière des portes closes, la promotion du potentiel économique du Québec. Devant cette quarantaine d'industriels les plus importants de France, M. Bourassa a mentionné que "le dossier linguistique est sans doute le secteur où nous sommes le moins à l'aise".

Il devait ajouter que, malgré le fait que le débat ait pris toute la place au Québec depuis deux mois, son parti conservait la faveur populaire. Postés dans l'antichambre de cette réunion privée, les journalistes ont bien compris les propos de M. Bourassa.

Interrogé à sa sortie il a pourtant nié avoir abordé la question du climat social ou politique du Québec.

Une heure plus tard, M. Bourassa s'est interposé en conférence de presse lorsqu'un journaliste a voulu savoir du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Francophonie, Alain Decaux, s'il n'est pas inquiet de constater que 41 pour cent des Québécois ne sont pas optimistes face à l'avenir de leur langue.

M. Bourassa, qui accordait une entrevue à la télé française, est revenu rapidement en disant: "Si je peux... Vous profitez de mon absence pour poser une question sur un sondage au Québec. Il y a 60 pour cent des gens qui sont confiants et vous ne mentionnez que le 41 pour cent... Il y a une certaine nervosité au Québec suite au jugement de la Cour Suprême".

Fin de visite

Le premier ministre achève aujourd'hui sa tournée française en visitant les installations de l'Aérospatiale à Toulouse où il rencontrera notamment le président de la compagnie française, M. Henri Martre qui a signé l'an passé un important ac-

cord de coopération avec Canadair pour la construction des Airbus.

Par ailleurs avec ses déclarations à l'emporte-pièce, ses pétitions sous le bras et son drapeau à fleurs de lys qu'il agite depuis le début de la semaine sous les fenêtres du palais de l'Élysée et celles de l'hôtel Matignon, le docteur François Lubrina, président du "Rassemblement des Français canadiens", a pratiquement ravi la vedette au premier ministre Robert Bourassa dans la presse française.

Dès lundi soir au journal majeur de la première chaîne de télévision, TF1, que regarde la moitié des téléspectateurs, un long reportage tourné au Québec, révélait aux Français que plusieurs milliers de Québécois réclamaient à Paris "la restitution de leur citoyenneté française".

La démarche est suffisamment insolite pour avoir suscité l'intérêt des médias et hier matin, au café "Le Québec", à deux pas de la place du Québec, en plein quartier latin, le docteur Lubrina faisait salle comble pour sa conférence de presse. On se pressait dans le petit café parisien pour entendre le président du Rassemblement protester énergiquement contre la déclaration faite la veille par le premier ministre Michel Rocard.

Lors de la conférence de presse conjointe, avec le premier ministre Bourassa, le chef du gouvernement français avait en effet déclaré considérer "cette demande avec une sympathie chaleureuse" tout en y opposant une fin de non recevoir. "Nous n'avons pas l'habitude de faire des exceptions à notre droit de la nationalité qui est écrit depuis longtemps" avait notamment déclaré le premier ministre français.

Devant la presse diplomatique, au restaurant des Champs-Élysées, "Le Fouquet's", M. Bourassa devait estimer pour sa part qu'il s'agissait d'une "démarche pittoresque". "On devrait commencer par éliminer les visas. Les Français canadiens qui veulent avoir la double nationalité devraient procéder par étape" a conseillé le premier ministre.



M. Robert MacIntosh, président de l'Association canadienne des banques, chuchote quelques mots à M. Warren Moysey, président de la Banque impériale canadienne de Commerce, durant la conférence de presse.

Les banques déposeront une objection formelle au projet d'American Express

OTTAWA (PC) — Les dirigeants des grandes banques du pays n'ont pas réussi hier à convaincre le ministre des Finances, M. Michael Wilson, qu'il devait refuser à American Express Co. le droit d'instaurer une banque au Canada.

Déçu, l'Association canadienne des banques a aussitôt exprimé son intention de déposer une objection formelle au projet Amex auprès du surintendant des institutions financières, tout comme ont fait déjà le Parti libéral fédéral et le Conseil des Canadiens.

Les banques canadiennes n'ont guère d'autre choix, a indiqué M. Warren Moysey, président de la Banque impériale canadienne de Commerce, à l'issue de la rencontre de 2 heures et demie avec M. Wilson. La future banque Amex créerait un précédent dangereux, a noté M. Moysey, en rappelant qu'American Express, le géant américain de la carte de crédit et ses filiales canadiennes, s'occupaient d'un trop grand nombre d'activités non financières. Cette société ne serait pas en accord

avec la politique canadienne qui depuis 110 ans exige l'absence de lien entre les banques et toute entreprise commerciale.

En permettant le mélange des affaires financières et commerciales, c'est la sécurité du consommateur canadien qui est mise en danger, a encore noté M. Moysey en présence des journalistes.

Les banques canadiennes ne craignent pas qu'American Express ait des difficultés financières mais elle ouvrira la voie à d'autres entreprises commerciales qui pourront se glisser dans le système bancaire et mettre en danger les avoirs des épargnants.

Pour sa part, M. Wilson a maintenu que le géant américain de la carte de crédit répondait à toutes les conditions exigées d'une institution financière pour avoir le droit de demander un permis de banque. Il a ajouté que ce serait surtout les consommateurs qui bénéficieraient de l'existence d'Amex.

L'approbation par le cabinet d'une demande de permis de banque étrangère pour Amex a été publiée le 21 novembre dernier.

VENTE DE BLANC EATON

La vente Foyerama...

le moment de rejuvenir votre intérieur sans trop déboursier. Profitez-en!

Faites-vous plaisir

30% à 40% de rabais

Serviettes "Ecstasy" et "Excellence"

Profitez du luxe des serviettes "Ecstasy" et "Excellence" en coton peigné, elles sont exclusives à Eaton. Choix de 12 magnifiques coloris: sarcelle, bois de rose, genévrier, pêche, ananas, bleu écume, rouge corail, blanc, ton sable, ivoire, étain ou noir.

1. "Excellence". Coton velours rasé sur une face, bouclé sur l'autre.

Dim. approx.	Prix courant	
	Eaton	Ch.
De bain, 60 x 115 cm	17.98	9.97
Essuie-mains, 40 x 65 cm	13.98	7.77
Débarbouillette, 33 x 33 cm	6.98	3.87

2. "Ecstasy". Bouclée sur les deux faces.

De bain, 66 x 121 cm	17.98	9.97
Essuie-mains, 40 x 71 cm	13.98	7.77
Débarbouillette, 33 x 33 cm	6.98	3.87

Eaton au Carrefour de l'Estrie. Rayon 336.

Venez ou composez: 563-9555



Credit accepté avec la carte Eaton



Les cartes American Express, Visa et MasterCard sont aussi acceptées

EATON

Nous sommes... le grand magasin du Canada

ÉDITORIAL

Les fusions d'entreprises: pourquoi rappeler le Parlement?

L'attitude de l'Opposition à Ottawa au sujet des récentes fusions d'entreprises relève du plus pur infantilisme.

Libéraux et néo-démocrates dénoncent la passivité du gouvernement conservateur face aux projets de fusion annoncés la semaine dernière; une "obsécrite nationale" disent-ils. Ils vont même jusqu'à réclamer le rappel immédiat des Communes.

Que pourrait donc faire le gouvernement à ce stade-ci? A quoi servirait-il de rappeler les députés pour discuter de ces transactions? Pour l'instant, on ne peut y trouver aucune trace de scandale ou d'illégalité.

Les fusions sont choses parfaites normales dans une économie capitaliste en expansion et de plus en plus ouverte à la compétition internationale. Au nom de quels principes le Parlement interviendrait-il immédiatement pour remettre en question les transactions Molson-O'Keefe, Canadien-Wardair et Impérial Oil-Texaco?

Il faut évidemment déplorer que ces regroupements industriels occasion-

nent des mises à pied mais le gouvernement ne peut certes, de prime abord, interdire à ces entreprises privées de chercher à élargir leur marché.

Pour le moment, un seul aspect de ces fusions est véritablement sujet à caution: la concurrence demeure-t-elle suffisante dans chacun des secteurs concernés? Le système de libre-entreprise n'est en effet viable que dans la mesure où les consommateurs ne sont pas pris en otages par des méga-industries capables d'imposer leur prix. Il revient au Bureau de la politique de concurrence d'examiner la situation et de décider si, oui ou non, ces transactions sont acceptables eu égard aux intérêts du public canadien. Il faut d'abord lui laisser faire son travail avant de conclure au pire.

Chacune des trois transactions est un cas particulier et celles-ci doivent être soigneusement examinées en fonction du degré de concurrence. L'Opposition fait preuve de démagogie en mettant tout dans le même paquet et elle se ridiculise en réclamant le rappel du Parlement.

Roch Bilodeau

Une fête de la mort

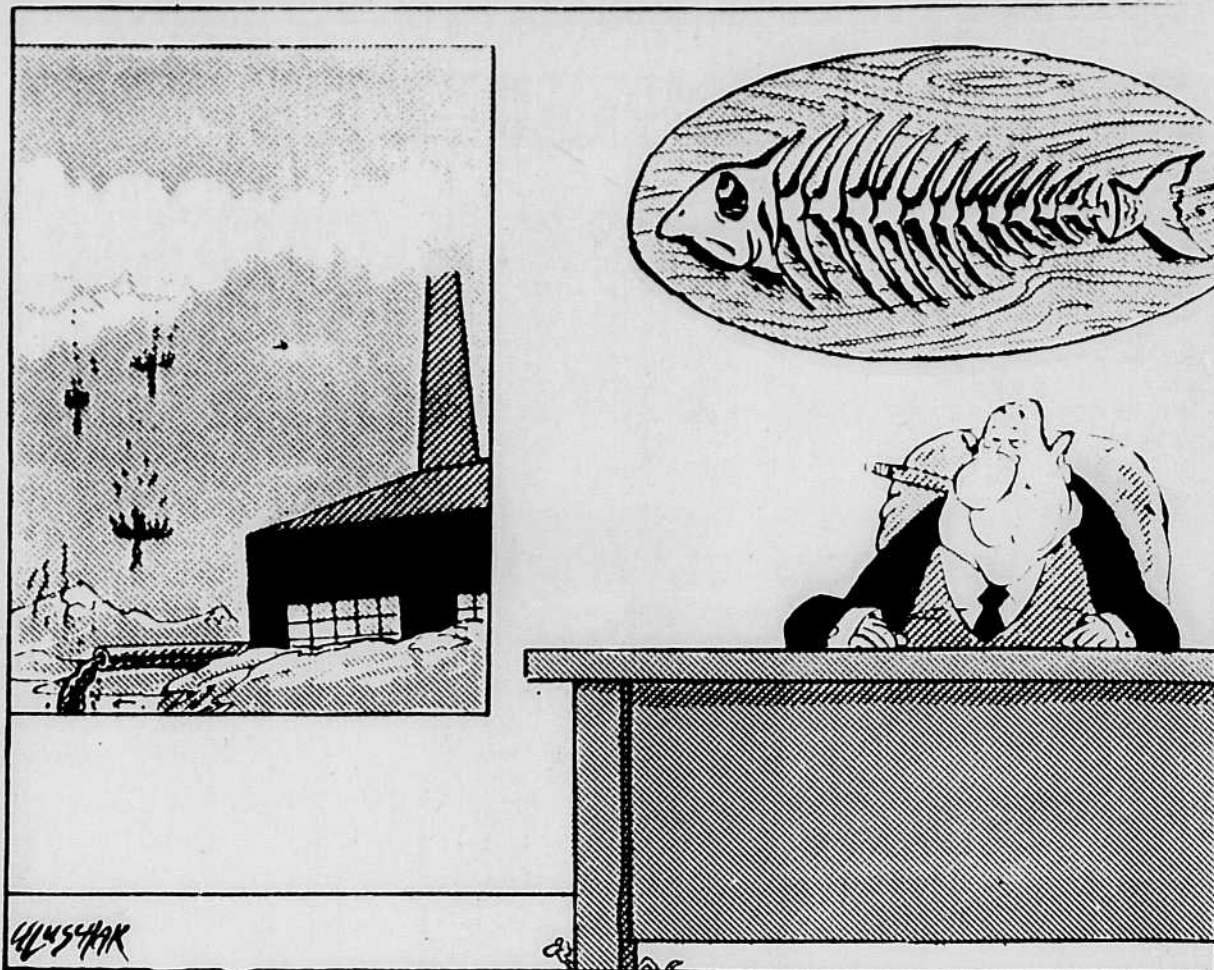
Les autorités de la prison d'Etat en Floride ont dû procéder à un tirage au sort pour déterminer quels journalistes seraient invités à assister à la mise à mort par électrocution du meurtrier Ted Bundy. Un total de 30 personnes ont assisté à l'exécution pendant qu'à l'extérieur des centaines de manifestants participaient à une fête improvisée où le caractère morbide des chansons et des affiches n'avait rien à envier à la curiosité qui avait poussé les membres de la presse à voir de leur propres yeux mourir un homme.

Ted Bundy était un homme dangereux, lui-même ne l'a pas nié. Plusieurs penseront que ses crimes odieux lui ont valu un traitement juste dans son cas. Mais le dégoût autour de son exécution fait frissonner autant que le récit des atrocités qu'il a commises. Quelle sorte de so-

ciété est en train de devenir les Etats-Unis pour faire d'une exécution capitale un spectacle et une occasion de manifestation joyeuse? Faut-il s'étonner que des déséquilibrés tuent en série quand une société en toute froideur, contemple un homme qui sera tué par la justice et au nom de la justice? Ne faut-il pas être habitué d'un goût pour la violence pour se résoudre à être spectateur à une mort en direct?

On est loin du débat sur la pertinence de la peine de mort. Mais une société qui fait la fête devant une exécution est plus atteinte dans son tissu moral qu'une société qui permet la peine de mort. C'est peut-être immoral de légaliser la vengeance, c'est sûrement révoltant et indécent de fêter la mort d'un homme, fût-il une brute.

Jean Vigneault



TRIBUNE LIBRE

Loi 178: votre position, Mme Bélanger?

Quelqu'un a-t-il vu ou entendu la députée de Mégantic-Compton? Il se passe actuellement au Québec des événements politiques importants, cependant, notre représentante à l'Assemblée nationale reste muette sur ces sujets.

Nous sommes en droit, en tant qu'électeurs du comté, de connaître votre position sur la question linguistique. Il est de votre devoir, Madame la députée, de nous expliquer les motifs qui vous ont incitée à voter pour une loi aussi abjecte que la loi 178. Comment pouvez-vous justifier la position de votre chef et de votre gouvernement dans ce dossier?

Il y a aujourd'hui plus d'un mois que la Cour suprême a rendu son jugement concernant la

langue d'affichage au Québec et dans ce court laps de temps, nous avons eu droit à une panoplie de solutions toutes plus farfelues les unes que les autres. Des enclaves linguistiques aux directives administratives pour mettre à l'essai une loi qui ne peut satisfaire personne (ni francophones, ni anglophones). Votre gouvernement n'a su que créer un climat de tension et de mécontentement au Québec.

On ne peut gouverner assis entre deux chaises en tentant de plaire à tout le monde et à son père. Le Parti libéral du Québec en fait aujourd'hui la preuve.

Qu'en pensez-vous, Madame Bélanger?

André Deslandes
Scotstown



Mme Madeleine Bélanger, députée de Mégantic-Compton

Les décrocheurs et l'analphabétisme

Oui ici au Québec, on parle d'alphabétisation. Dans notre contexte social c'est plutôt un processus de retour, pour "reprendre ce qui nous a échappé, car nous sommes presque tous "allés à l'école"!"

Mais alors, quelque chose ne s'est pas passé... Puisque, un adulte sur quatre au Québec, éprouve des difficultés suffisamment importantes qu'elles sont devenues des empêchements à l'épanouissement personnel, à l'intégration sociale et à l'expression professionnelle.

Il faut comprendre alors que certains n'ont fait que "passer" dans nos polyvalentes?

L'intérêt n'y était pas, le goût non plus, et le désir d'apprendre? Bref, la motivation nécessaire, celle qui est le moteur à "l'acte d'apprendre" n'agissait pas.

Le milieu scolaire devenu comme un monde étranger, comme une rupture avec la vie, la famille, c'est l'incompréhension qui s'installe... Peu à peu, on se sent isolé et c'est l'abandon scolaire à plus ou moins brève échéance, bien avant la fin du secondaire.

Aujourd'hui à cause des exigences de plus en plus grandes de nos sociétés industrielles, est considérée non alphabétisée toute personne qui n'a pas terminé son secondaire 3.

En réfléchissant à ce phénomène de l'analphabétisme au Québec, je m'interroge et je me dis qu'une partie de la solution se trouve sûrement dans la "prévention".

Comme dans le domaine de la santé, où depuis quelques années on tend à accorder une écoute et une crédibilité plus grande aux interventions de prévention venant des différents groupes de la population, le système d'éducation aurait avantage à faire de même et intégrer des mesures préventives à l'abandon scolaire.

Sans toutefois restreindre l'analphabétisme au seul phénomène de l'abandon scolaire, celui-ci en constitue l'une des facettes importantes. Surtout lorsqu'on parle de jusqu'à 30 p.c. de la population scolaire qui abandonne avant la fin du secondaire 5. On les appelle les décrocheurs.

D'ailleurs en comparant superficiellement le portrait du décrocheur et celui de l'analphabète on constate des caractéristiques révélatrices...

Le décrocheur est un jeune qui a un faible concept de soi, il est anxieux, ses buts et aspirations sont peu élevés, il se sent inadapte, coupable, et développe une attitude rebelle devant l'autorité. Et bien sûr, il manque de motivation pour ses études et est isolé socialement.

L'analphabète est une personne plutôt renfermée qui cache son handicap et se sent donc dépendante de son milieu et de ses proches. C'est une personne qui développe de la méfiance dans ses relations, parce qu'elle se méstime et se dévalorise, ayant subi échec sur échec. Graduellement elle s'isole et se sent exclue du monde qui l'entoure.

Pourtant, ces dernières années, la recherche en pédagogie moderne a contribué à améliorer les interventions en enseignement, découlant d'une façon de plus en plus subtile les étapes à franchir dans l'acte d'apprendre et celui d'enseigner; ceci permettant un cadre d'apprentissage de mieux en mieux adapté aux besoins des apprenants.

La fine pointe en pédagogie, n'est-elle pas de fournir une formation de plus en plus sur mesure?

Malgré ces efforts de renouvellement, on constate toujours un pourcentage important de décrocheurs!

Un secteur est demeuré oublié, celui de la "prévention"; prévenir l'abandon scolaire, cela exige des transformations fondamentales

les... C'est faire de l'école un "milieu de vie", où les relations sont réelles et authentiques. Un milieu d'appartenance, où l'on peut être vrai, naturel, se reconnaître et communiquer spontanément. Pas de "rôles" d'élève et d'enseignant, mais plutôt le respect mutuel des êtres humains en croissance ou en processus d'actualisation de soi.

En fait, un contexte d'apprentissage qui colle à la vie, où l'on voit les applications immédiates, chacun devenant petit à petit responsable de sa formation.

Se préoccuper de prévention en éducation, c'est travailler à la transformation du milieu et des rapports humains. C'est travailler à la source, sur une des causes au problème de l'analphabétisme en pays "scolarisés".

Se pourrait-il que sur les 110 millions \$ promis en septembre, une partie soit accordée à la prévention en éducation?

Ce serait une démarche active pour enrayer l'analphabétisme d'ici l'an 2000, mandat que s'est donné l'UNESCO.

Céline Martel
Alpha-Estrie

Mise en scène peu crédible..

M. Noël Landry, suite à la conférence de presse que vous avez donnée à Sawyerville, à la ferme de Gérard Roy, au sujet de l'assurance-récolte, je voudrais vous faire connaître quelques petits points qui m'agacent dans votre façon de faire.

Premièrement, vous dites, à l'encontre de la Fédération régionale, qu'il n'est pas nécessaire de faire de grosses manifestations et de tout casser pour parvenir à de bons résultats. Eh bien, laissez-moi vous dire que si vous abordez vos intervenants en agriculture de cette façon et les invitez à prendre le café, ils vont vous avoir à l'usage.

Ce qui m'agace encore plus, c'est que vous vous serviez de la bonne foi de ces producteurs pour refaire votre crédibilité et que du même souffle, vous avez l'audace de vous substituer à 70 p.c. des producteurs de la région en demandant la démission du président régional, suite à la décision de la cour de rejeter la demande des "six", tout en leur laissant l'opportunité d'aller en appel.

Où étiez-vous, M. Landry, l'automne passé lors du congrès régional lorsqu'on a dévoilé le résultat du vote à la présidence 70/30, vous qui n'avez même pas

daigné oser franchir l'étape du vote, vous désistant juste après votre mise en candidature, après votre discours à la "Jimmy Swagart"?

Je pense que ce qui vous "chicotte" le plus dans ce dossier, c'est que les "six" vous ont enlevé votre principal cheval de bataille en allant en appel à même leurs propres moyens.

Encore une fois, vous avez fait preuve de la plus parfaite partialité et vous venez de prouver à l'ensemble des producteurs que vous ne pouvez plus parler en leur nom. De plus, je constate une chose: ce sont toujours ceux qui ne réussissent pas à s'affirmer sur la scène publique qui sont les premiers à demander la démission de nos élus.

Pour revenir à la décision des "six" d'aller en appel, eh bien, que voulez-vous, M. Landry, il y a encore des gens dans ce bas monde qui ne se contentent pas de demiesure et de victoire morale.

En terminant, je voudrais vous souhaiter pour 1989 de peut-être vous adjoindre une personne-ressource. Cela vous éviterait, j'en suis sûr, de vous commettre dans des mises en scène aussi grotesques et peu crédibles.

Gaston Choquette
Producteur

SONDAGE GALLUP

Les Canadiens sont divisés au sujet des services de garde d'enfants

Gallup a récemment interrogé les Canadiens à savoir si les services de garde devraient être principalement la responsabilité de la mère et de la famille ou bien si le gouvernement doit partager la responsabilité. 41 p.c. des Canadiens croient que la garde des enfants relève principalement de la famille tandis qu'un peu plus de la moitié (54 p.c.) sont d'avis que le gouvernement doit partager la responsabilité. 5 p.c. sont indécis ou incapables de répondre.

50 p.c. des répondants dans les Prairies, 40 p.c. au Québec ainsi qu'en Colombie-Britannique, 39 p.c. en Ontario et 38 p.c. dans les Maritimes considèrent que les services de garde ne relèvent pas du gouvernement.

Gallup a également demandé aux Canadiens s'ils étaient en faveur ou non d'une hausse des dépenses fiscales afin de permettre au gouvernement de subventionner des garderies pour enfants d'âge pré-scolaire. 48 p.c. sont en faveur, 46 p.c. y sont opposés et 7 p.c. sont indécis.

Il y a eu beaucoup de discussions l'année dernière sur ce sujet. Le gouvernement conservateur avait annoncé en décembre 1987 qu'il consacrerait 5,4 milliards \$ pour améliorer les services de garde. Son programme a été critiqué; l'opposition parlementaire et le Conseil national du bien-être social soutenaient que les conservateurs devraient mettre l'accent sur les subventions directes afin d'augmenter le nombre de places en garderies. Le projet du gouvernement et mort au feu lorsque les élections ont été déclenchées et il devrait réapparaître à la Chambre des Communes au début de la prochaine session en mars.

Il y a peu de différence d'opinion entre les régions concernant les dépenses du gouvernement en

matière de services de garde. Il y a cependant des distinctions entre les catégories d'âge. 59 p.c. des 18-29 ans souhaitent que le gouvernement dépense plus pour le service de garde; 53 p.c. des 30-39 ans et 43 p.c. des 40-49 ans sont de cet avis tandis que seulement 36 p.c. des 50-64 ans et 35 p.c. des 65 ans et plus abondent dans ce sens. Il faut évidemment noter que ce sont principalement les personnes les plus jeunes qui utilisent les services de garde.

Par ailleurs, les partisans du NPD (57 p.c.) sont beaucoup plus en faveur d'une augmentation des dépenses gouvernementales pour les services de garde que ne le sont les partisans du Parti libéral (47 p.c.) et ceux du Parti conservateur (44 p.c.)

Les résultats de ce sondage sont fondés sur 1021 entrevues personnelles avec des adultes de 18 ans et plus menées entre le 4 et le 7 janvier. Un échantillon de cette taille comporte une marge d'erreur de 4 p.c. et, 19 fois sur 20.

Les questions étaient: "On discute beaucoup maintenant de services de garde d'enfants pour les mères qui travaillent. À votre avis, est-ce principalement la responsabilité de la mère/famille ou bien le gouvernement devrait-il partager la responsabilité?" "Êtes-vous en faveur ou opposé à une hausse dans les dépenses fiscales afin de permettre au gouvernement de subventionner des garderies pour enfants d'âge pré-scolaire?"

Augmenter les dépenses pour les services de garde

	En faveur	Opposé	Indécis
National-Janvier 1989	48%	46%	7%
Mars 1988	10%	15%	5%
Régions:			
Maritimes	45%	45%	10%
Québec	47%	47%	6%
Ontario	49%	46%	5%
Prairie	45%	48%	7%
C.-Britannique	50%	42%	8%
Âge:			
18 à 29 ans	59%	32%	9%
30 à 39 ans	53%	44%	3%
40 à 49 ans	43%	54%	4%
50 à 64 ans	36%	61%	3%
65 ans et plus	35%	49%	16%
Sexe:			
Hommes	47%	47%	5%
Femmes	48%	45%	8%
Partisans du:			
Parti conservateur	44%	50%	6%
Parti libéral	47%	46%	7%
N.P.D.	57%	39%	4%

<p>la tribune</p> <p>1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 584-5450, J1K 2X8</p> <p>Téléphones: Petites annonces: 584-0999 Publicité: 584-5450 Rédaction: 584-5454 Abonnements: 584-5486</p>	<p>ADMINISTRATION</p> <p>YVON DUBÉ Président et Editeur</p> <p>JEAN-GUY FARAH Adjoint au président (adm.) et Secrétaire trésorier</p> <p>LIONEL DALPÉ Adjoint au président (prod.) et Editeur adjoint</p>	<p>RÉDACTION</p> <p>JEAN VIGNEAULT Rédacteur en chef</p> <p>JEAN ROY Chef de l'information</p> <p>PIERRE-YVON BÉGIN Chef des nouvelles</p> <p>ROCH BILODEAU Chef éditeur-adjoint</p> <p>JEAN-PASCAL BEAUPRÉ Chef de pupitre</p> <p>DENIS MESSIER Directeur des pages sportives</p>	<p>PUBLICITÉ</p> <p>FRANÇOIS VAILLANCOURT Directeur de la publicité</p> <p>J. BERTIN ST-AMAND Adjoint au directeur</p> <p>PAUL ALLARD Chef de bureau</p>	<p>PRODUCTION</p> <p>JEAN-PIERRE ROBITAILLE Directeur de la production</p> <p>J. JACQUES DELORME Chef des opérations</p> <p>GERARD PÉPIN Adjoint</p> <p>GASTON GRENIER Adjoint</p> <p>CHARLES-ÉMILE CHARRON Chef pressier</p>	<p>COMPTABILITÉ</p> <p>ANDRÉ CORRIVEAU Chef comptable</p> <p>JULIENNE POULIN Gérante du crédit</p> <p>EXPÉDITION</p> <p>MICHEL DOYON Gérant</p> <p>BÂTISSSE ANDRÉ JACQUES Responsable</p>	<p>TIRAGE</p> <p>GASTON GAGNÉ Directeur au tirage</p> <p>ANDRÉ CUSTEAU Adjoint au directeur</p> <p>Gérants de district:</p> <p>JACQUES FAUCHER MICHÈLE FOURNIER MICHEL LAVOIE SERGE NADEAU</p> <p>CLAUDE OUELLET JEAN-MARC PÉPIN GASTON PINARD JEAN-CHARLES POULIN</p>
--	--	---	---	--	--	---

Accord conclu entre les élus de St-Pierre-et-Miquelon et Rocard

L'armateur breton décide de défier Paris

RENNES (AFP et Reuter) — Le gouvernement français et les élus de Saint-Pierre-et-Miquelon sont parvenus hier à un accord, espérant mettre fin à la "guerre de la morue" entre pêcheurs saint-pierrais et bretons, mais l'armateur breton a décidé de passer outre à l'accord en réexpédiant un de ses navires dans la zone litigieuse.

La "Grande Hermine", le chalutier congélateur de l'armement malouin Comapêche, a quitté le port américain de Boston hier à 16 heures locales (22 heures françaises) et fait route vers la zone de pêche 3PS, située au sud de Saint-Pierre et Miquelon, a indiqué le commandant du navire, M. Michel Auzou, joint au téléphone par l'AFP.

Ces négociations se sont tenues mercredi à Paris entre les élus Saint-Pierrais et le premier ministre Michel Rocard.

Le gouvernement a accordé une "clause de sauvegarde" préservant les intérêts des pêcheurs de l'archipel.

Cette clause est justifiée par "la baisse du rythme des captures" de poissons dans la zone 3PS.

Le PDG de la Comapêche, M. Fernand Leborgne, qui avait accepté le 19 janvier que la "Grande Hermine" se retire, "durant le temps de la négociation", de la zone litigieuse que se disputent Canadiens et Français, a pour sa part annoncé dans un

interview publiée jeudi par le quotidien Ouest-France qu'il ne "céderait pas".

"Si la Grande Hermine doit quitter la zone, ce sera par la force et sous la responsabilité du gouvernement. Nous entrons en conflit ouvert. Quand j'ai décidé de sortir la Grande Hermine du 3PS, c'était pour que la pression tombe un peu (...) Mais j'avais prévu que le chalutier retournerait sur les bancs au bout de sept jours. Il y sera. Il ne faut plus attendre de geste de ma part", déclare M. Leborgne.

L'accord conclu avec les Saint-Pierrais prévoit le retour en France des navires usines français de Saint-Malo dont la présence dans leur zone de pêche avait provoqué, début janvier, la colère des gens de l'archipel et de leurs élus.

Toute activité de pêche dans cette région proche du Canada devra se faire à partir de l'archipel, selon l'accord.

"Le premier ministre (Rocard) a réaffirmé que la situation actuelle du contentieux franco-canadien (sur la pêche) conduisait le gouvernement à reconnaître la priorité aux Saint-Pierrais dans l'exploitation de la ressource de pêche dans la zone la plus proche de l'archipel, afin de garantir un seuil minimal d'activité aux navires et usines de transformation du poisson", précise le communiqué de l'hôtel Matignon.



Un jeune déséquilibré voulait "prendre la place" du Pape

Un jeune déséquilibré anglais, se prétendant le "fils de Dieu", a essayé hier matin de s'approcher de Jean-Paul II au cours de l'audience générale hebdomadaire, avant d'être emmené par les gardes suisses et les gendarmes. Le jeune homme, Joseph McGovern, 23 ans, qui assistait à l'audience pontificale avec 6.000 pèlerins, s'est levé soudainement et s'est adressé au pape en lui "annonçant" qu'il avait eu des révélations de la Vierge sur la fin du monde. Il a sauté une barrière en déclarant qu'il était le "fils de Dieu" et qu'il avait l'intention de "prendre la place" du souverain pontife. Les gardes suisses et les gendarmes ont eu bien du mal à le stopper et à l'amener au poste de police italienne. Le jeune homme a été expulsé dans la soirée d'Italie.

Le choix de Baker confirmé à l'unanimité par le Sénat

WASHINGTON (AFP) — Le Sénat a confirmé hier à l'unanimité la désignation par le président George Bush de M. James Baker comme secrétaire d'Etat.

Agé de 58 ans, M. Baker devient le premier membre du nouveau gouvernement américain à entrer en fonctions.

Il a la lourde tâche de succéder à George Shultz qui, durant ses longues années à la tête de la diplomatie américaine, fut l'un des principaux artisans du rapprochement américano-soviétique et du traité d'élimination des missiles intermédiaires (INF) des deux super-puissances.

Texas comme M. Bush et comme le secrétaire à la défense désigné John Tower, le nouveau secrétaire d'Etat est un habitué du pouvoir. Durant l'administration Reagan, il avait été secrétaire général de la Maison Blanche puis secrétaire au Trésor, poste dont il avait démissionné en août dernier pour diriger la campagne électorale de M. Bush dont il est très proche.

Connu pour son pragmatisme, M. Baker a affirmé au cours de ses auditions devant la Commission des Affaires étrangères du Sénat que la politique extérieure des Etats-Unis serait dirigée du département d'Etat.

Rôle limité

Il a ainsi limité le rôle éventuel du conseiller de la Maison Blanche pour la sécurité nationale, M. Brent Scowcroft.

Tout en soulignant la volonté du nouveau gouvernement américain de poursuivre les efforts de désarmement et l'amélioration des relations avec l'URSS, le successeur de George Shultz avait fait preuve dans ses déclarations devant la commission d'une très grande prudence sur la date de la reprise des négociations de Genève sur la réduction des arsenaux stratégiques (START).

Il avait souligné la nécessité d'étudier à fond les dossiers avant de prendre des initiatives.

Dans ce domaine, M. Baker ne possède pas encore l'expérience de son prédécesseur ni les liens voisins de l'amitié qui existaient entre M. Shultz et son interlocuteur soviétique Edouard Chevardnadze.

M. Baker a fait preuve de la même prudence à l'égard du Proche-Orient, indiquant qu'il n'avait pas l'intention de revenir sur la décision prise à la fin 1988 par M. Shultz d'accepter de dialoguer avec l'Organisation de Libération de la Palestine.

Reagan signe un contrat pour ses mémoires

NEW YORK (AFP) — L'ancien président Ronald Reagan a signé un contrat avec l'éditeur new-yorkais Simon and Schuster pour écrire ses mémoires, a annoncé mercredi cette maison, qui a refusé d'en révéler les conditions financières.

"J'ai mon stylo à la main et je suis prêt à commencer", a déclaré Ronald Reagan dans une déclaration communiquée par Mme Knickerbocker, porte-parole de Simon and Schuster.

L'ancien président, a-t-elle précisé, "écrira son livre lui-même", sans l'aide d'un co-auteur ou d'un "nègre".

M. Reagan se déclare " impatient de commencer à travailler sur ce livre et de partager son point de vue avec le peuple américain".

"L'histoire de la présidence Reagan ne m'appartient en aucun cas à moi seul... J'ai eu la chance dans ma carrière publique d'avoir eu la possibilité de servir le peuple et à travers ce livre, je ferai savoir comment le "miracle américain" est survenu".

Par ailleurs, la maison d'édition a fait savoir qu'elle publierait un recueil des discours de l'ancien président, préfacé par lui-même.

JVC — HITACHI — NEC — YAMAHA — MITSUBISHI — AIWA — TOSHIBA — AXION — B & W — JVC

JVC SP 3

70 watts RMS

- JVC RX 222 DIGITAL, AM-FM
- JVC XLV 250 TABLE LASER
- H.-PARLEURS JVC SP 3 WD

JVC RX 222

JVC XLV 250

SP 3

CONTRÔLE A DISTANCE

PRIX TÉLÉ-SON

899⁹⁵

JVC SUPER VHS-C

GRS 55

- Zoom électrique
- Système HQ
- Tube CCD
- 1.2 kg

PRIX TÉLÉ-SON

1999⁹⁵

+ BONUS

JVC GRC 11

HI-FI STÉRÉO

- HQ
- Focus automatique
- Macro photo
- Zoom 1.2 kg

PRIX TÉLÉ-SON

799⁹⁵

JVC GR-C 30

- HQ 1.2 kg
- Zoom électrique
- Focus automatique
- Macro photo

PRIX TÉLÉ-SON

1399⁹⁵

+ BONUS

JUSQU'À

VISA MasterCard acceptées

36

MOIS pour payer

JVC CARBOSÉLECTEUR

GARANTIE 3 ANS

NOUVEAU MODÈLE 89

JVC PCV 55

- AM-FM cassette
- Auto-inversion

PRIX TÉLÉ-SON

249⁹⁵

JVC 20" STYLE MONITEUR

14" 399⁹⁵

20" 499⁹⁵

28" 999⁹⁵

STÉRÉO 28" 1699⁹⁵

STÉRÉO

PRIX TÉLÉ-SON

499⁹⁵

JVC HRD 750

- 14 jours/8 progr.
- Câblodélecteur
- Programmation à l'écran.

PRIX TÉLÉ-SON

799⁹⁵

JVC HRD 400

RALENTI PARFAIT

- Câblodélecteur
- 4 progr./14 jrs
- Programmation à l'écran

PRIX TÉLÉ-SON

499⁹⁵

JVC HRD-310

- Câblodélecteur
- 4 progr./14 jrs
- Recherche automatique

PRIX TÉLÉ-SON

399⁹⁵

* Sujet à l'approbation du crédit

Télé-Son

c'est la place!

DES GENS DE CHEZ NOUS

TECHNICIEN SUR PLACE

Service: Place Wellington, 566-8929

2234 King Ouest Sherbrooke (819) 822-3344 566-8744

252 St-Jean Drummondville (819) 477-1316

46757x

HITACHI — NEC — YAMAHA — MITSUBISHI — AIWA — TOSHIBA — AXION — B & W — JVC — HITACHI

Les marchés d'alimentation donnent un coup de pouce à Centraide Estrie

par Gilles DALLAIRE

SHERBROOKE — Si, entre le 28 janvier et le 31 mai, les consommateurs jouent des ciseaux avec autant d'enthousiasme qu'ils l'ont fait l'année dernière pendant la même période, c'est entre 15,000 \$ et 20,000 \$ que les coupons-rabais qui seront remboursés par des milliers de marchés d'alimentation québécois et par 25 de leurs fournisseurs vaudront à Centraide Estrie.

Le calcul est simple. L'an dernier, 43 millions de coupons-rabais ont été distribués dans un million de foyers québécois, dont

22,000 foyers estriens. Quelque chose comme 1,500,000 de ces coupons, soit 3,3 pour cent, ont été échangés et un montant de 300,000 \$ a pu être partagé entre les 17 organismes qui, chacun dans sa région, oeuvrent auprès des démunis.

Pour sa part, Centraide Estrie a reçu 4,500 \$. Cette année, c'est environ 75 millions de coupons-rabais qui seront distribués dans 2,204,742 foyers de la province, dont 88,000 foyers québécois. Si la proportion des coupons qui seront échangés est la même que l'an dernier, la campagne des coupons d'entraide permettra d'amasser à peu près un demi-million de dollars.

Initiative généreuse

Le directeur général de Centraide Estrie, Claude Forgués, a eu, hier au cours d'une conférence de presse qui rappelait l'imminence du début de la campagne, des mots élogieux pour cette généreuse initiative du monde de l'alimentation qui, a-t-il affirmé, permettra aux quelque 60 organismes bénévoles et communautaires soutenus par Centraide Estrie de venir en aide d'une façon encore plus efficace aux plus démunis d'entre les démunis.

Des caissières qui travaillent dans des marchés approvisionnés par quatre importants grossistes en alimentation, Pauline Roy, au nom de Steinberg, Gaétane Labrecque, au nom d'IGA-Boniprix, Nancy Ménard, au nom de Provigo, et Carole Dubois, au nom de Métro-Richelieu, ont, de leur côté, invité les consommateurs estriens à échanger les coupons qu'ils trouveront dans leur courrier la semaine prochaine et elles ont donné l'assurance que, si les consommateurs n'y pensent pas, elles se feront un plaisir de leur rafraîchir la mémoire.



Carole Dubois



Nancy Ménard



Pauline Roy



Gaétane Labrecque

Les bougies de Noël ont rapporté 39,343 \$

SHERBROOKE (GD) — Rien que par la vente, à 2 \$ chacune, de bougies destinées à être allumées aux fenêtres pendant la soirée du 24 décembre, 39,343 \$ ont été amassés en Estrie dans le cadre de la campagne de Noël pour la paix.

C'est 4,476 \$ de plus qu'en 1987, résultat qualifié de très satisfaisant par Mme Jeannette Malenfant, présidente du comité responsable de la campagne, qui a affirmé que ce résultat a été le fruit du travail acharné d'une petite armée de bénévoles et de la collaboration impressionnante des médias. Elle a révélé que la campagne

a laissé un profit de 26,259 \$ et que, mise à part une somme de 1,000 \$ versée aux Oeuvres d'amour du docteur Marcel-Charles Roy, organisme qui soutient financièrement un réseau de cliniques médicales pour enfants dans le sud-est de l'Asie, ce montant a été remis à Action fraternité internationale. Cet organisme parraine, accueille et fournit une assistance financière à des réfugiés recrus en Estrie.

C'est le 10 décembre que la campagne de Noël pour la paix débutera cette année. L'année dernière, elle était sous la présidence d'honneur de l'animateur radiophonique Jean-Marc Rancourt.

Levée de fonds prochaine de la Fondation des maladies du coeur du secteur de Richmond

par GUY MARCHAND
RICHMOND — La Fondation des maladies du coeur du secteur de Richmond tiendra sa levée de fonds annuelle à partir du 31 janvier et ce jusqu'au 14 février.

A cette occasion des bénévoles de cet organisme feront du porte-à-porte afin de solliciter les gens de la région de Richmond pour des dons.

L'an dernier cet organisme avait amassé plus de 7,000 \$ en dons et la présidente du chapitre de Richmond, Diane Dupont, espère atteindre le même montant cette année. Outre cette collecte de fonds, le mois du coeur à Richmond sera également souligné

par la tenue d'une clinique d'hypertension artérielle au magasin Coop-Métro le jeudi 9 février de 14 heures à 20 heures 30.

"Cette clinique a été organisée en collaboration avec le CLSC du Val St-François et les gens pourront connaître sur place leur pression artérielle et profiter de conseils pertinents", de dire la présidente de la Fondation des maladies du coeur du chapitre de Richmond.

Outre Diane Dupont, le comité responsable de cet organisme est composé de Claire Lecours à la vice-présidence, de Céline Larivière, trésorière, et de Jeannine Gallup. La présidence d'honneur de la campagne de financement a été confiée au médecin Luc Lupien.

En bref

Délégué à un séminaire national

Anatole Maleporo représente UNICEF-Estrie dont il est agent d'information au séminaire national d'UNICEF-Canada qui débute aujourd'hui à Toronto. Il re-

présente également tous les agents d'information d'UNICEF-Québec à ce séminaire qui se terminera dimanche.

Début imminent d'une troisième session

Une session d'informations sur la place et le rôle des médicaments et de l'alcool dans la vie des femmes parrainée par le groupe Elixir débutera le 6 fé-

vrier à Sherbrooke. Les femmes désireuses de suivre cette session d'une durée de 30 heures sont invitées à s'inscrire en composant le numéro de téléphone 562-5771.

Lettre signée par 1,924 Estriens

A l'occasion du 40e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, 1,924 Estriens ont, à l'instigation du mouvement Action des chrétiens pour l'abolition de la torture, signé une lettre collective où ils

ont affirmé leur opposition à la torture et leur foi en un monde plus humain édifié sur l'amour. Cette lettre a été remise à M. Yves Fortier, ambassadeur du Canada aux Nations-Unies.

Stages en France

Les Estriens âgés de 14 ans à 35 ans qui désirent faire un stage en France auront profit à assister à l'assemblée d'information parrainée par l'Association Québec France qui aura lieu le 1er février, à 19 h 30, au local A8-245 de la faculté d'éducation physique de l'Université de Sherbrooke.

Rassemblement à Cap St-Ignace

Cap St-Ignace, un village situé à un peu plus de 50 kilomètres à l'est de Lévis, sera, le 17 juin, le théâtre d'un rassemblement de plusieurs centaines de membres de la famille Thibault venus d'un peu partout au Québec, au Canada et aux États-Unis à l'occasion du 300e anniversaire de la présence de la famille dans ce village. On pourra obtenir copie de l'horaire de la fête en écrivant à l'adresse suivante: Rassemblement des Thibault, 435, rue Vincelotte, Cap St-Ignace, Québec, G0R 1J0.

Solution simple et gratuite

Le Réseau d'appui aux familles monoparentales de l'Estrie met gratuitement à la disposition des personnes seules qui ont des enfants en bas âge une halte-garderie située au 665, rue Prospect, à Sherbrooke qui est ouverte de 9 h à 17 h, du lundi au vendredi, ainsi que de 18 h 30 à 22 h 15, sur réservation, le mardi et le mercredi. La halte-garderie qui a nom La Clé de Sol a été ouverte pour permettre à ces personnes de suivre des cours, d'assister à des conférences, de prendre un peu de repos ou de chercher un emploi. On pourra obtenir plus d'informations en composant le numéro de téléphone 822-3451.

ELITE
PLYMOUTH CHRYSLER INC.
1138, Rte 220, St-Elie

M. Nick Gagnon

La direction de Elite Plymouth Chrysler est heureuse d'avoir retenu les services de M. Nick Gagnon au poste de conseiller aux ventes.

Fort d'une vaste expérience dans le domaine de la vente, M. Gagnon invite ses clients ainsi que la population estrienne à faire appel à ses services professionnels. Rendez-vous chez Elite Plymouth Chrysler ou composez 564-1122 pour un rendez-vous.

Escompte Coiffe

COIFFURE ET ESTHÉTIQUE POUR TOUTE LA FAMILLE AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

SUPER SPÉCIAL PERMANENTE OU MODELING

- Traite les cheveux en beauté
- Donne une boucle naturelle
- Rend les cheveux soyeux, lustrés et faciles à coiffer

24.95

TOUT COMPRIS
Aucun supplément

Prix en vigueur jusqu'au 18 février 1989

L'Allure recherchée

PRIX SUPER ÉCONOMIQUES

<p>BEAUPORT 550, av. Royale (angle Hôtel-de-Ville) 667-8558</p> <p>CHARLESBOURG 180, 80e Rue Est (près d'Henri-Bourassa) 627-4309</p> <p>LEVIS 39, rte Kennedy (près du Rond-Point) 837-6421</p> <p>LORETTEVILLE 156, Racine (voisin du stationnement municipal) 843-1620</p> <p>QUÉBEC 1, rue Saint-Jean (angle Salaberry) 523-4780</p> <p>994, 3e Avenue (angle 10e Rue) 647-3966</p>	<p>2090, boul. Père-Lelièvre (Place C. Baillargon) 681-7758</p> <p>SAINTE-FOY 826, du Vallon (Halles de Sainte-Foy) 656-6558</p> <p>SHERBROOKE Place de l'Est 15, 10e Avenue Nord 823-1134</p> <p>RIVIÈRE-DU-LOUP 332, Lafontaine (centre-ville) 862-5179</p> <p>RIMOUSKI 129, Saint-Germain O. (centre-ville) 722-7676</p>
--	---

SERVICE DE DÉCORATION

Alain Drapeau
décorateur

Claude Goulet
décorateur

Gilles Baron Jr
décorateur

TAPIS

LIE INC.

1023, Rte 220
St-Elie d'Orford, Qc
JOB 2S0 (819) 569-5995

- Tapis
- Draperies
- Papiers peints

- Peinture
- Stores verticaux.

Chic

à prix abordables

20% à 30%

de rabais sur les ROBINETS

Visitez notre vaste sélection de baignoires et accessoires. Plusieurs autres spéciaux en magasin, en vigueur jusqu'au 15 février 1989.

PLOMBERIUM.

MICHEL BÉLANGER INC.

6, Rte 220, St-Elie d'Orford, 564-1406

DE TOUT...ET DE TOUS

La météo

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec émises par Environnement Canada pour jeudi avec un aperçu pour vendredi.

Situation générale: une dépression venant de l'ouest des Grands Lacs atteindra le sud du Québec, laissant près de 15 cm de neige près de sa trajectoire. Les autres régions recevront entre 5 et 10 cm de neige. Sur l'extrême sud de la province, la neige sera parfois mêlée de grésil ou de pluie verglaçante. Vendredi, un dégagement s'effectuera graduellement à l'arrière de ce système. Mais un nouveau système dépressionnaire en provenance des Territoires du Nord-Ouest affectera de nouveau l'ouest de la province.

Les températures seront au-dessus des normales saisonnières, tout particulièrement sur le sud-ouest québécois.

ESTRIE: neige parfois mêlée de grésil se changeant possiblement en pluie en après-midi. Risque de pluie verglaçante. Accumulation: près de 10 cm. Max.: près de 0. Min.: près de -16. Vents modérés. Vendredi: nébulosité croissante.

TROIS-RIVIERES et DRUMMONDVILLE: neige. Accumulation: près de 15 cm. Max.: près de -3. Min.: près de -16. Vents de l'est de 30 à 50 km-h, causant de la poudrière par endroits et diminuant en après-midi. Vendredi: ensoleillé avec passages nuageux.

QUEBEC, BEAUCE: neige débutant en matinée. Accumulation: près de 15 cm. Max.: près de -6. Min.: près de -18. Vents du nord-est de 30 à 50 km-h, causant de la poudrière par endroits et diminuant en après-midi. Vendredi: ensoleillé avec passages nuageux.

MONTREAL: neige se changeant possiblement en pluie en après-midi. Risque d'un peu de pluie verglaçante en matinée. Accumulation: près de 10 cm. Max.: près de 0. Min.: près de -15. Vents de l'est de 30 à 50 km-h, diminuant en après-midi. Vendredi: nébulosité croissante.

LAURENTIDES: neige. Accumulation: près de 15 cm. Max.: près de -4. Min.: près de -18. Vents modérés causant de la poudrière par endroits. Vendredi: des nuages avec des flocons de neige.

OTTAWA-HULL-CORNWALL: neige se changeant possiblement en pluie en mi-journée. Risque d'un peu de pluie verglaçante en matinée dans le secteur de Cornwall. Accumulation: près de 10 cm. Max.: près de 0. Min.: près de -15. Vents modérés. Vendredi: nébulosité croissante.

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE: neige cessant en matinée. Nuageux avec quelques chutes de neige par la suite. Accumulation: 5 à 10 cm. Max.: -8 à -10. Min.: près de -18. Vents modérés par moments. Vendredi: nuageux avec éclaircies et possibilité de chutes de neige.

RÉSEROIRS CABONGA et GOUIN: neige cessant en après-midi. Accumulation: 5 à 10 cm. Max.: près de -10. Min.: près de -18. Vents modérés par moments. Vendredi: nuageux avec éclaircies et chutes de neige dispersées.

PONTIAC-GATINEAU et LIEVRE: neige cessant en mi-journée. Plutôt nuageux avec quelques chutes de neige par la suite. Accumulation: près de 15 cm. Max.: près de -4. Min.: près de -20. Vents modérés causant de la poudrière par endroits. Vendredi: nuageux avec éclaircies.

LAC ST-JEAN, SAGUÉNAY: neige débutant en matinée. Accumulation: près de 10 cm. Max.: -8 à -10. Min.: près de -20. Vents modérés causant de la poudrière par endroits. Vendredi: des nuages.

LA TUQUE, RÉSERVE DES LAURENTIDES: neige. Accumulation: près de 15 cm. Max.: -6 à -8. Min.: -18 à -20. Vents modérés causant de la poudrière par endroits. Vendredi: des nuages.

CHARLEVOIX et RIVIERE-DU-LOUP, RIMOUSKI-MATAPÉDIA: enneigement tôt en matinée. Neige débutant en mi-journée. Accumulation: pouvant dépasser 10 cm. Max.: -7 à -10. Min.: près de -16. Vents devenant modérés et causant de la poudrière par endroits. Vendredi: dégagement.

STE-ANNE-DES-MONTS et PARC DE LA GASPÉSIE, GASPÉ et PARC FORILLON: enneigement en matinée. Neige débutant en fin d'après-midi. Accumulation: pouvant atteindre 10 cm. Max.: -6 à -8. Min.: près de -15. Vents devenant modérés. Vendredi: nuages avec quelques flocons de neige.

Dans le monde

Max	Min	Hong Kong	16	14	Nassau	26	18	
Amsterdam	4	0	Honolulu	28	19	New Delhi	21	5
Athènes	10	3	Istanbul	20	1	Nicosie	18	6
Bahrein	15	11	Istanbul	5	3	Oslo	1	0
Bangkok	33	24	Jakarta	31	23	Paris	4	0
Beijing	16	-3	Jérusalem	14	2	Perth	23	19
Beyrouth	18	12	Johannesburg	24	18	Rome	15	2
Belgrade	3	-1	Kiev	1	1	San Juan	29	20
Berlin	3	-3	Kuala Lumpur	33	23	Santiago	33	15
Bermudes	23	20	La Havane	24	15	Séoul	4	-2
Bogota	20	1	Le Caire	19	7	Singapour	31	24
Bruxelles	8	-3	Lima	26	19	Stockholm	5	1
Buenos Aires	36	25	Lisbonne	14	5	Sydney	25	19
Caracas	25	17	Londres	5	2	Taipei	19	15
Copenhague	8	4	Madrid	11	-3	Tel Aviv	18	6
Dublin	10	9	Manille	31	20	Tokyo	11	5
Francofort	2	0	Mexico	24	9	Varsovie	3	-1
Genève	4	1	Montevideo	35	24	Vienne	4	0
Helsinki	4	-2	Moscou	-2	-9			

Bizarreries

Perles de l'assurance

PARIS (AP) — Quelques perles pêchées dans le courrier des assurances par le CDIA (Centre de documentation et d'information de l'assurance: Vous devriez arrêter de m'envoyer des tas de lettres: ma femme jette tous les papiers qui traitent. Sauf les chèques.

— O —

Je m'y suis pris à quatre fois pour vous écrire une lettre qui vous éclairerait sur les circonstances de cet accident, mais c'est si compliqué que j'y renonce. Je demanderai à mon fils de vous faire un dessin.

Ephémérides

C'est le jeudi 26 janvier 1989, 26e jour de l'année:

Fêtes à souhaiter:

Timothée et Saint Tite (disciples de Saint -Paul), Paule (veuve à Bethléem, morte en 404), Paula, Pauline, Paola, Mélanie.

Anniversaires historiques:

1987 — Décès à Montréal du cinéaste Norman McLaren à l'âge de 72 ans.

1985 — Jean-Paul II entreprend un sixième voyage en Amérique du Sud.

1979 — Décès à 70 ans de Nelson Rockefeller, ex-gouverneur de l'Etat de New York et ex-vice-président des Etats-Unis.

1971 — Une sonde soviétique se pose sur Vénus.

1905 — Découverte d'un diamant d'une livre et quart dans une mine d'Afrique du Sud.

1841 — Hong Kong passe sous souveraineté anglaise.

Ils sont nés un 26 janvier: Le général Douglas MacArthur (1880-1964)

L'acteur Paul Newman (1925)

La chanteuse Eartha Kitt (1928)

Le joueur de hockey Wayne Gretzky (1961)

PENSÉE DU JOUR:

On tue un homme, on est un assassin. On tue des millions d'hommes, on est un conquérant. On les

La Tribune salue



Claire Forget, responsable de la Garderie Dunant.

Carnet communautaire

Conférence-échange à la Maison Rivier

L'individu centré sur lui-même peut-il être un témoin? De quoi peut-il témoigner et que vaut son témoignage? Telles seront les questions que se poseront les personnes qui, demain, à 19 h 30, participeront, à la Maison Rivier, au 999, rue Conseil, à Sherbrooke, à une conférence-échange parrainée par le Mouvement renouveau chrétien et animée par le théologien Jacques Fillion.

Le monde scolaire



(Photo La Tribune par Luc Lemay)

Les animateurs du camp d'hiver de l'école Montcalm qui se déroule cette semaine à Québec, soutenus par la joyeuse foule des élèves de 5e secondaire qui participent au camp, étaient, de gauche à droite, devant, Yvon Morin, Gerald Roy et Léopold Jodoin, et derrière, Lise St-Amour, Kenny St-Louis et Janine Manseau.

SHERBROOKE (MR) — La Société éducative de visites et d'échanges au Canada invite les élèves de 11 ans et plus intéressés à participer à un échange avec un jeune anglophone du Canada l'été prochain à poser sa candidature auprès de SEVEC à Ottawa avant le 28 février...

Le professeur de 6e année de l'école Dominique-Savio, de Katevale, rencontrera individuellement les parents des élèves... L'élève assistera aussi à cette rencontre, où il sera question de l'élève en rapport avec les autres, de l'élève en rapport avec l'adulte en autorité, du comportement, du rendement, du classement envisagé au secondaire et des activités particulières à prévoir d'ici juin...

Depuis quelques années, des élèves de 5e secondaire de Montcalm peuvent obtenir quatre crédits supplémentaires en ajoutant à un horaire déjà complet le cours d'histoire contemporaine... cette formation enrichie est rendue possible par l'utilisation de fiches, de rencontres individuelles entre professeur et élève et par la collaboration des élèves réguliers...

Il y aura brunch-expo le dimanche 29 janvier de 11 à 14 heures, à la cafétéria du Séminaire de Sherbrooke, entrée par la cour, rue Peel... les oeuvres d'art des élèves qui se rendront en voyage à Dourdan, en France, seront exposées...

Les activités que vivront les jeunes du club FGF, de l'école Dominique-Savio, de Katevale, d'ici la fin de l'année, sont une visite à l'abbaye Saint-Benoît-du-Lac, une célébration de la foi, un examen de français du ministère de l'Éducation, un séjour au camp Davignon avec toute l'école, une visite à la Maison de l'eau, de Sherbrooke, un examen de mathématiques du ministère de l'Éducation, un spectacle de finissants, possiblement un voyage à Québec, un pique-nique au parc Jacques-Cartier, puis une journée de plein air au camp Les Sommets...

Un souper avec musique d'ambiance suivi d'une soirée dansante permettra aux couples et aux groupes de célébrer la St-Valentin le samedi 11 février, à compter de 19 heures dans la grande salle de l'école Montcalm... le comité organisateur se compose de Maurice Lefebvre, Viviane Pépin, Constant Archambault, Gerald Roy et André Lemay...

Les examens semestriels, au secondaire du Séminaire de Sherbrooke, se sont terminés hier...

L'équipe d'élèves du professeur Pierre Pinard, de la polyvalente Le Tournesol, de Windsor, publie encore cette année le journal Le Baladeur... le journal en est à son quatrième volume...

GRANDE VENTE

avant rénovation

80% de rabais

sur chaussures et bottes d'hiver

Pour enfants

Chaussures fin-de-série à un seul prix

Marques telles que:

Savage

Buster Brown

Pro Keds

Wild Cats

\$ 10

Tout doit être vendu:

comptoirs, fixtures, chaises, etc.

Le Roi des chaussures

Maurice Roy

centre-ville

Édifice Continental, coin King et Wellington, Sherbrooke

Pour dames

Chaussures de toilette et de marche

de marques telles que:

La Vallée

Denny Stewart

Naturalizer

White Cross

Des valeurs jusqu'à \$120

maintenant

et autres

\$ 10 - \$ 20 et \$ 30

Pour hommes

des marques telles que:

Clarks

Florsheim

Levi's

Des valeurs jusqu'à \$125

maintenant

et autres

\$ 30 à \$ 50

QUÉBEC

La langue parlée à la maison, selon le recensement de juin 1986 pour le Québec

Les immigrants choisissent l'anglais trois fois plus souvent que le français

par Lia LEVESQUE

MONTREAL (PC) — Les immigrants qui viennent s'installer au Québec continuent de parler majoritairement leur langue maternelle à la maison. Toutefois, lorsqu'ils adoptent une des langues officielles, c'est l'anglais qu'ils choisissent trois fois plus souvent que le français.

Voilà une donnée qui ressort du recensement effectué à travers le Canada le 3 juin 1986. Statistique Canada rendait publique hier une série de conclusions nouvellement décortiquées à partir de ce recensement. L'organisme abordait les dossiers de la langue

et de l'immigration, du niveau de scolarité, du taux d'activité, du revenu, de la valeur des maisons et même du système de chauffage.

Dans le domaine de la langue, les comparaisons avec les recensements précédents sont diffi-

les à établir, notamment parce que de nouvelles questions ont été ajoutées au fil des ans et parce qu'on permet maintenant de déclarer plus d'une langue maternelle.

Chez les immigrants, 40 pour cent disent pouvoir soutenir une conversation en anglais et en français.

Par contre, plus de 16 pour cent d'entre eux, bien qu'ils soient établis au Québec, ne peuvent parler ni le français ni l'anglais.

Bilinguisme

Le taux de bilinguisme des Québécois est encore beaucoup plus élevé que celui des autres citoyens du pays. Quelque 35 pour cent des Québécois disent connaître les deux langues officielles; 30 pour cent au Nouveau-Brunswick et 11 pour cent en Ontario. Toutes les autres provinces ont un taux de bilinguisme inférieur à 10 pour cent.

Dans la région de Montréal, 48 pour cent de la population déclare pouvoir soutenir une conversation dans les deux langues officielles. Ce sont les 25 à 34 ans qui forment la catégorie d'âge où on trouve le plus de gens bilingues.

Et, fait unique au Canada, selon les experts de Statistique Canada: 20 pour cent des jeunes de 0 à 15 ans, à Montréal, peuvent parler les deux langues officielles.

Au Québec, les immigrants s'établissent encore très majoritairement dans la région de Montréal. Quelque 16 pour cent de la population y est immigrante alors que dans le reste de la province, la proportion d'immigrants varie de 1.5 à 3 pour cent seulement.

Dans la région de Montréal, seulement 64 pour cent de la population déclare avoir le français comme seule langue maternelle.

La région de Sherbrooke affiche une proportion de diplômés universitaires de 10,5 %

MONTREAL (PC) — Depuis 1971, de plus en plus de Québécois étudient jusqu'aux niveaux post-secondaire et universitaire. Parallèlement, le nombre de Québécois qui n'ont pas leur diplôme secondaire est en baisse constante.

Au Québec, c'est la région de Québec qui compte le plus de diplômés universitaires, avec 12 pour cent de sa population de 15 ans et plus, suivie de Montréal, avec 11 pour cent de sa population, puis Sherbrooke avec 10,5 pour cent. Les régions de Chicoutimi-Jonquière et de Trois-Rivières ont une proportion de diplômés universitaires inférieure à 8 pour cent.

Depuis 1971 aussi, le nombre de Québécois qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires ou qui n'ont que ce diplôme est en baisse constante.

Quelque 45 pour cent des Québécois n'ont aucun diplôme, ce qui constitue quand même un des taux les plus bas au Canada, d'après M. Guy Oddo, conseiller régional à Statistique Canada.

Depuis 1971 aussi, la percée des femmes à l'université se confirme, à la fois chez les diplômés universitaires et chez ceux qui

ont effectué des études universitaires, sans nécessairement avoir obtenu un diplôme.

Dans la région de Montréal, 24 pour cent des hommes et 18 pour cent des femmes ont effectué des études à l'université. Chez les femmes, ce sont les 25 à 34 ans qui ont le plus fréquenté l'université alors que chez les hommes, ce sont les 35 à 44 ans.

Emploi

Quant au domaine d'emploi, les rôles traditionnels se confirment. Les femmes sont très majoritairement concentrées dans les emplois de bureau — 232,000 uniquement dans la région de Montréal —, puis dans les services (71,000) et en santé (57,000). Les hommes occupent surtout des postes de direction (125,000), puis des emplois dans les services (94,000), la réparation et fabrication (90,000).

Depuis les années 1950, le secteur des services ne cesse de croître chez les deux groupes, au point d'occuper près du tiers de la population au Canada.

Les statistiques confirment

LA NOUVELLE SUZUKI SWIFT



À 7995\$, attrapez-la vite avant qu'elle ne s'envole.

Si vous recherchez une voiture 3 portes à prix abordable, avec moteur 4 cylindres, 1.3 litres à arbre à cammes en tête et injection électronique, essence, plus une foule d'autres caractéristiques, ne cherchez plus.

La Suzuki Swift est enfin là, mais attrapez vite la vôtre avant qu'elle ne s'envole. La Swift est la définition même de la performance à prix abordable. Faites-en l'essai routier dès aujourd'hui.

LOCATION

1995 par mois



4376, Boul. Bourque
ROCK FOREST
(Québec), C.P. 939,
J1N 1B5
(819) 563-9915

SUZUKI SWIFT

46803x

de la QUALITÉ avant tout

BAIN TOURBILLON EN ACRYLIQUE



MERCURE

2 places, ovale
8 jets,
pompe 1 h.p.
47 1/2" x 75"

Rég. 1599\$

SPÉCIAL

1279\$

ASTRAL

58" x 58" x 23"
6 jets, pompe, 3/4 h.p.

Rég. 1399\$

SPÉCIAL

1119\$

PLUTON

30" x 60" x 16"

Pompe 1/2 h.p., 5 jets,
un contrôle à air

Rég. 799\$

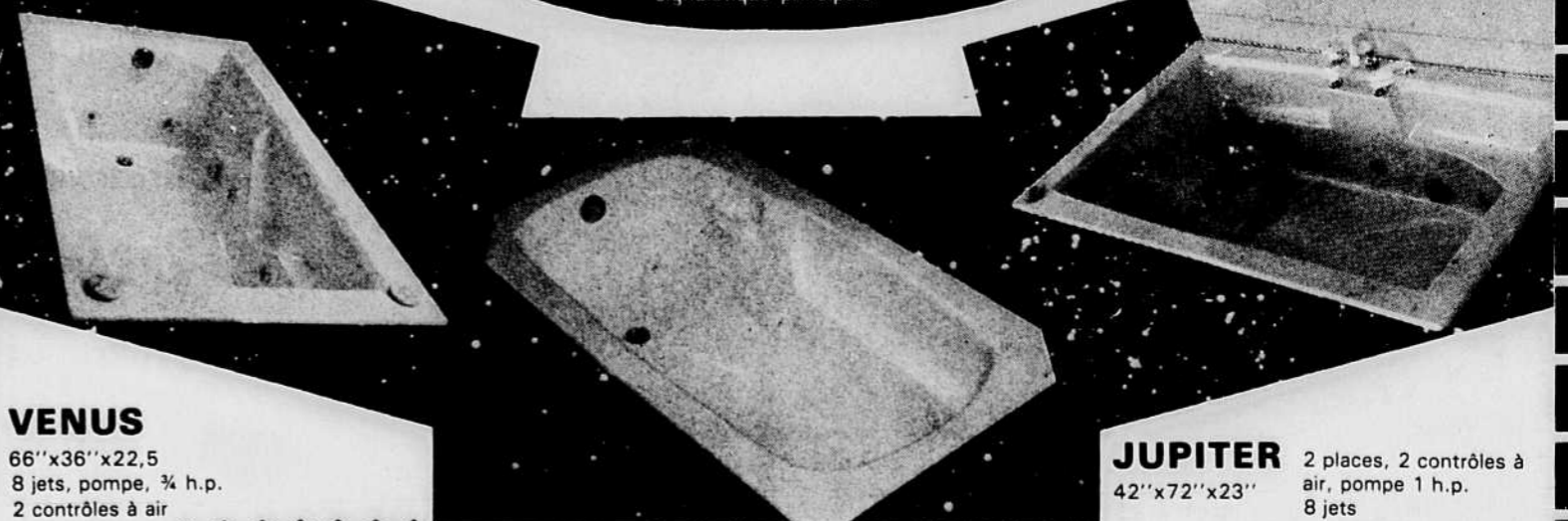
SPÉCIAL

639\$

Baignoire à hydromassage
Électricité et plomberie

S. 206

Pour de plus amples détails, consultez la plaque
signalétique principale.



VENUS

66" x 36" x 22,5"
8 jets, pompe, 3/4 h.p.
2 contrôles à air

Rég. 1099\$

SPÉCIAL

879\$

SATURNE

60" x 32 1/2" x 20"
Pompe 3/4 h.p.,
6 jets, un
contrôle à air.

Rég. 975\$

SPÉCIAL

780\$

JUPITER

42" x 72" x 23"
2 places, 2 contrôles à
air, pompe 1 h.p.
8 jets

Rég. 1599\$

SPÉCIAL

1279\$



OUVERT LE DIMANCHE de 16h à 22h

DIMANCHE SUPER TABLE D'HÔTE

SPÉCIAUX DU MOIS TOUS LES JOURS

Entrées: Fondue parmesan..... 2²⁵
Timbale de fruits de mer..... 3²⁵

Plats principaux:

1 - Assiette de langoustines grillées..... 6⁹⁵
2 - 12 crevettes à l'ail..... 6⁹⁵
3 - Brochettes de filet mignon..... 6⁹⁵

N.B. Toutes ces assiettes sont servies avec salade César, riz, beurre à l'ail ou sauce au poivre.

Dessert:

Super tarte sauterelle 2⁹⁵

DU JEUDI AU DIMANCHE

1 - Côtes levées B.B.Q.
2 - Fettucini aux fruits de mer
3 - Crêpe farcie au crabe
4 - Lasagne au four
5 - Côtelettes de veau à la crème
6 - Médailon de filet mignon (sauce au poivre)

Dimanche au jeudi soir

Fondue chinoise à volonté
Samedi soir à la salle Espadon,
fondue chinoise et spécial du mois.

835 Conseil, Sherbrooke
Salle disponible pour réceptions, banquets et parties
capacité de 100 personnes.

VISA ET MASTER CARD ACCEPTÉES

Réservations: 565-0911

La Brasserie qui s'occupe de vous
Pat Patrigani, copropriétaire

46964

\$500,000 en inventaire à disposition

TUILE CÉRAMIQUE
Toules mar et plancher
à partir de **89¢** p.c.

TAPIS
Tapis à partir de **\$5.49** v.c.
Préfaits, à partir de **\$5.99** v.c.

Spéciaux sur toute la marchandise en inventaire seulement.

TUILE CÉRAMIQUE
Robert Villemaire

J.L.S. INC.

64 Grandes Fourches N.,
Sherbrooke, 563-4030,
562-4852.

4651x

Elle se voit refuser la permission de se présenter avec son propre interprète pour passer son permis de conduire

Une Québécoise se plaint de l'étroitesse d'esprit d'un fonctionnaire albertain

EDMONTON (PC) — Une Québécoise ne possédant pas la maîtrise de la langue anglaise et habitant maintenant l'Alberta s'est vu refuser la permission de se présenter avec son propre interprète pour passer son permis de conduire.

Christiane Pelletier, 30 ans, a dû faire face à son examinateur monolingue muni d'un dictionnaire français-anglais à l'aide duquel elle a essayé de déchiffrer les croquis qu'on lui présentait. Mme Pelletier, qui réside à Jasper, Alberta, a admis qu'il lui faudra maintenant suivre un cours accéléré d'anglais si jamais elle veut se retrouver au volant d'une voiture dans sa province d'adoption.

Son époux, Gaétan, estime que l'incident reflète une certaine étroitesse d'esprit.

Les Pelletier sont allés s'établir à Jasper avec leurs deux enfants il y a environ un an.

Pourtant, dit Mme Pelletier qui est née à Québec, sa connaissance rudimentaire de l'anglais ne l'empêche pas de travailler comme femme de ménage dans un hôtel de Jasper, mais elle est de toute évidence insuffisante pour lui permettre de réussir à un examen écrit pour l'obtention de son permis de conduire dont elle a grand besoin pour se déplacer avec ses enfants et aller faire ses emplettes.

La province ne fournit point de

formulaires bilingues, mais Mme Pelletier a dit que l'examinateur l'avait autorisée à se présenter accompagnée d'un interprète. Cependant, a-t-elle ajouté, l'examinateur a changé d'avis en la voyant arriver avec un collègue de travail, sous prétexte qu'il ne pouvait être certain que l'interprète ne lui soufflerait pas les réponses.

Dans une interview en français, mardi, Mme Pelletier a reconnu qu'il ne lui reste plus qu'à apprendre l'anglais.

"Je n'ai pas le choix. Je ne vois pas d'autre solution."

Gaétan Pelletier estime à 200 le nombre de Québécois vivant et travaillant à Jasper. Beaucoup d'entre eux sont obligés de se présenter deux ou trois fois à l'examen pour arriver seulement à comprendre les questions, a-t-il précisé.

La Québécoise impute toutes ses tracasseries à l'étroitesse d'esprit du fonctionnaire albertain — et non pas au fait qu'on puisse tricher à l'examen.

De son côté, M. Allen Binette, le chef du personnel du Parc national de Jasper, a dit que ça l'ennuyait que dans un parc national, on ne permette pas aux gens de se servir d'une des langues officielles du Canada.

"Je trouve ça très étrange qu'ils aient agi de la sorte", a déclaré M. Binette, ajoutant qu'il s'offrirait personnellement comme interprète dans le cas de Mme Pelletier.

Mme Claire Sherwin, porte-parole du ministère du solliciteur général, a toutefois confirmé que les examinateurs provinciaux ont le droit de refuser la présence d'interprètes s'ils pensent que les candidats seraient ainsi en mesure de tricher.

LE PLANCHER RUSTIQUE ENR.

PROMOTION DE FÉVRIER

MEILLEURS PRIX sur

TRAVAUX DE BOIS FRANC DE TOUS GENRES

Travail professionnel garanti.

Réservez tôt!

Évitez les longues listes d'attente.

562-3593

47308x

Ne manquez pas le bas taux.



Une vignette amovible disponible

DRUMMONDVILLE (PC) — Les personnes handicapées ayant une incapacité ou une difficulté importante à marcher, et qui ne détiennent pas un permis de conduire, peuvent maintenant obtenir une vignette amovible permettant aux automobilistes qui les accompagnent d'utiliser les espaces de stationnement qui sont réservés aux personnes handicapées, a annoncé hier l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ).

Cette vignette amovible, dont la distribution est assurée par l'OPHQ, vient compléter le mode d'identification des utilisateurs d'espaces réservés.

La nouvelle vignette s'ajoute à celle déjà émise par la Régie de l'assurance automobile du Québec (RAAQ) à l'intention des personnes handicapées qui possèdent un permis de conduire. Cette vignette permanente doit être apposée sur la plaque d'immatriculation.

Quant à la nouvelle vignette amovible, elle doit être suspendue au rétroviseur intérieur uniquement lorsque le véhicule transportant la personne handicapée est stationnée dans un espace réservé. La vignette est accompagnée d'un certificat de stationnement que la personne titulaire doit toujours conserver sur elle.

Ces vignettes sont destinées aux personnes qui souffrent d'une déficience significative et persistante, pour qui il est impossible ou très difficile de marcher.

Nette diminution du nombre d'accidents routiers

QUEBEC (PC) — Le nombre d'accidents routiers était en nette diminution au Québec en 1988 par rapport à 1987, indiquent des chiffres rendus publics hier par la Régie de l'assurance automobile du Québec.

Le nombre d'accidents avec morts ou blessés a chuté de 4.2 pour cent tandis que les accidents n'impliquant que des dommages matériels ont eu une diminution de 5.5 pour cent, selon les données de la Régie qui comparent les 11 premiers mois de 1988 par rapport à ceux de 1987.

On signale une baisse dans le cas des personnes décédées (moins 2.9 pour cent), des personnes blessées gravement (moins 1.5 pour cent) et des personnes blessées légèrement (moins 3.1 pour cent) lors d'accidents routiers. Une blessure est définie comme "grave" lorsqu'il y a hospitalisation.

Les données de la Régie indiquent des différences selon les régions. Le nombre global d'accidents a diminué surtout sur l'île de Montréal avec -9.6 pour cent tandis que l'Abitibi présente une augmentation de 8.7 pour cent.

Avec 173,846 accidents routiers toutes catégories, l'année 1988 représente l'année la plus sécuritaire depuis 1984 où on n'avait dénombré que 161,650 accidents.

Dès maintenant et pour une durée limitée, les modèles neufs 88 I-Mark et Optima conçue en Allemagne vous sont tous deux offerts à un taux de crédit exceptionnellement bas : 6,6%*

Cela signifie des économies appréciables sur le montant de vos mensualités. C'est donc le temps ou jamais de mettre la main sur une auto-

mobile importée économique.

De plus, à l'achat d'une I-Mark ou d'une Optima 88, vous bénéficierez d'une prime avantageuse. Voyez votre concessionnaire Passeport pour plus de détails.

Si vous recherchez quelque chose d'un peu plus robuste, vous pouvez aussi réaliser de

bonnes affaires sur le Trooper 4x4 et le Pickup 88 d'Isuzu.

Mais faites vite car ce taux à ne pas manquer n'est offert que jusqu'au 28 février 1989.



Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR.

SECOURS/AMITIÉ

Poste d'écoute 564 2323
Sans frais d'appel. Week-end

LAC MÉGANTIC
RICHMOND
ASBESTOS
composez 0 et
demandez Zenith 5 3060
A TOUTE HEURE DU JOUR
ET DE LA NUIT

PASSEPORT AUTOMOBILES SHERBROOKE 4880, boul. Bourque, Rock Forest, Québec 823-1400

Libre-échange: deux ex-ministres nommés dans les groupes chargés de régler les différends

OTTAWA (PC) — Deux anciens ministres québécois, l'un libéral, l'autre péquiste, ont été nommés hier aux groupes spéciaux binationaux créés dans le cadre de l'Accord de libre-échange pour régler d'éventuels différends commerciaux entre le Canada et les États-Unis.

Le premier est un ex-ministre libéral de l'Industrie et du Commerce du gouvernement Bourassa dans les années 70, M. Guy Saint-Pierre, aujourd'hui président du groupe SNC.

Le second est M. Rodrigue Tremblay, ancien ministre de l'Industrie et du Commerce sous l'ex-gouvernement Lévesque. M. Tremblay est actuellement professeur d'économie à l'Université de Montréal.

MM. Saint-Pierre et Tremblay sont au nombre des 15 premières nominations aux groupes spéciaux de règlement, annoncées hier par le ministre du Commerce extérieur John Crosbie. Leurs honoraires sont de 400 \$ pour chaque jour où ils seront ap-

pelés à travailler.

Parmi les personnes désignées se trouvent en outre les Québécois Mme Marie-Josée Drouin, directrice exécutive de l'Institut Hudson du Canada, et M. Armand de Mesral, professeur de droit et directeur du Programme d'études supérieures en droit du commerce international, à l'université McGill.

L'ex-premier ministre de l'Alberta Peter Lougheed et les anciens ministres fédéraux du Commerce extérieur, MM. Gerald Regan et James Kelleher, sont aussi au nombre des membres des nouvelles instances mises sur pied dans le cadre de l'entente commerciale canado-américaine, qui est entrée en vigueur le 1er janvier dernier.

A travers le pays

Taxe de vente: dernière réunion? — **OTTAWA (PC)** — Il est possible, croit-on généralement, que la réunion de hauts fonctionnaires fédéraux et provinciaux qui aura lieu la semaine prochaine à Ottawa, pour se pencher sur la question de la future taxe de vente nationale, soit la dernière du genre.

Elle pourrait alors être suivie, dans la troisième semaine de février, d'une conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances.

Selon d'autres observateurs, cependant, la réunion du 2 février n'est pas la dernière de la série de réunions tenues depuis les 18 derniers mois et il en faudra encore trois ou quatre autres avant la conférence des ministres des Finances.

Démission du leader terreneuvien du NPD — **ST-JEAN, T.-N. (PC)** — Les Terre-neuviens perdent un deuxième leader politique en moins d'une semaine.



Peter Fenwick

Le chef du Nouveau Parti démocratique Peter Fenwick a annoncé mercredi qu'il céderait sa place dès qu'on lui aurait trouvé un successeur, au cours d'un congrès au leadership dont la date reste à fixer.

Quatre jours plus tôt, c'était le premier ministre de la province, Brian Peckford, qui annonçait sa démission comme leader conservateur et premier ministre pour la fin de mars. Son successeur sera élu au cours d'un congrès qui aura lieu les 10 et 11 mars, à Saint-Jean.

Cour suprême: assermentation — **OTTAWA (PC)** — Les juges Charles Gonthier et Peter Cory seront assermentés mercredi prochain. La nomination des deux juges à la Cour suprême du Canada a été annoncée lundi par le premier ministre Brian Mulroney.

La cérémonie débutera à 9h30 et durera environ une heure. Agé de 60, le juge Gonthier, de Montréal, avait été nommé à la Cour supérieure du Québec en 1974 avant d'accéder à la Cour d'appel en mai l'an dernier.

Le juge Cory, de Toronto, âgé de 63 ans, avait été nommé à la Cour suprême de l'Ontario en 1974 et à la Cour d'appel en 1981.

Ils remplaceront les juges Jean Beetz et Gérard Le Dain, qui ont démissionné tous les deux en novembre dernier pour cause de maladie.

Jeune femme torturée — **OTTAWA (PC)** — Une jeune femme qui a été torturée, menacée et agressée sexuellement pendant qu'elle était séquestrée 11 jours dans une chambre d'hôtel recevra l'indemnisation la plus forte prévue par la commission pour les victimes d'actes criminels de l'Ontario.

Cette femme, dont on ne peut dévoiler l'identité car elle n'était âgée que de 17 ans lorsque l'agression a eu lieu en 1986, recevra une somme 10,000 \$ répartie sur cinq ans pour la douleur et la souffrance subies.

La commission a également accepté, mardi, de déboursier jusqu'à 15,000 \$ supplémentaires pour des traitements psychologiques qui l'aideront à se remettre de son traumatisme psychique.

Hirohito: manque de respect — **OTTAWA (PC)** — Le premier ministre Brian Mulroney manque carrément de respect aux anciens combattants en envoyant un de ses ministres aux funérailles nationales de l'empereur japonais Hirohito, a déclaré mercredi le sénateur terreneuvien Jack Marshall, lui-même un ancien combattant.

M. Mulroney a annoncé mardi que la Gouverneure générale Mme Jeanne Sauvè représenterait officiellement le Canada aux obsèques de l'empereur nippon, le 24 février, et qu'elle serait accompagnée du ministre du Commerce John Crosbie, et de l'ambassadeur du Canada à Tokyo Barry Steers.

La plupart ne contestent pas la présence de Mme Sauvè aux cérémonies funèbres, parce qu'elle est chef d'Etat et par là, se trouve au-dessus de la politique.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Tous nos postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

PERSONNEL D'IMPRIMERIE

Suite à nos projets d'expansion, nous sommes à la recherche de personnel pour nos travaux, sans cesse croissants, d'impressions de journaux, à l'intérieur des métiers suivants:

- * PHOTOLITHOGRAPHIE
- * EXPÉDITION
- * PRESSES

Il est à noter que le travail s'effectuera de jour et de nuit, principalement les fins de semaine.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae à:

La Tribune (1982) Inc.

a/s de: Monsieur Jean-Pierre Robitaille
Directeur de la Production
Référence: 1989-A

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., J1K 2X8

Le CTC aura les entreprises à l'oeil

OTTAWA (PC) — Le Congrès du travail du Canada attendra de pied ferme toute compagnie qui s'aviserait de fermer des usines rentables, de mettre des employés à pied ou de tenter de briser un syndicat, dans le seul but de profiter du libre-échange.

Les syndiqués pourraient refuser de manipuler tout produit provenant de cette compagnie, a prévenu mercredi Art Kube, ex-président de la Fédération du travail de Colombie-Britannique, et maintenant employé du CTC. Autrement dit, "on n'y touche pas", a-t-il dit.

C'est la toute nouvelle arme que se donne le CTC dans la campagne que prépare la centrale en vue d'atténuer le choc du libre-échange sur les travailleurs ca-

nadiens.

Il s'agit bien sûr d'une arme "de dernier recours", qui peut s'avérer très efficace si on l'emploie au bon moment, a précisé M. Kube, qui a évoqué la possibilité que l'industrie de la bière en soit l'une des premières cibles.

La Brasserie Molson pourrait être visée si elle décide de fermer des usines, à la suite de sa fusion avec Carling O'Keefe. "C'est une réelle possibilité", a-t-il confié hier, en entrevue.

Molson et Carling ont annoncé conjointement mercredi dernier à Toronto qu'elles prévoient fermer sept usines au cours des trois prochaines années, ce qui entraînerait la disparition de 1,400 emplois.

Les usines de Molson à Toronto, Winnipeg, et Lethbridge (Alberta) et celles de Carling à Montréal, Vancouver, Saskatoon et St-Jean (Terre-Neuve) seront touchées.

Les derniers détails de la campagne de boycott syndical seront dévoilés lors d'une rencontre privée qui réunira environ 200 leaders syndicaux à Toronto, le 1er

février. Y participeront les dirigeants de plus de 90 syndicats affiliés à la centrale de deux millions de membres.

Le CTC pourra aussi inciter les consommateurs à boycotter les compagnies-cibles, une tactique traditionnelle du Congrès.

Enterrement la hache

Pour la puissante centrale syndicale, les campagnes de boycott sont la main de fer dans le gant de velours de sa nouvelle attitude à l'égard des consultations entreprises par le gouvernement au sujet de la période de transition et d'ajustement au libre-échange.

VENTE

4 HEURES

TANT ATTENDUE!

LES 25-26-27-28 JANVIER

TOUTE LA MARCHANDISE EST RÉDUITE!

DÉPARTEMENT DE DÉCORATION

STORES HORIZONTAUX MÉTALLIQUES

(couleurs et grandeurs variées). Valeur de 60\$ à 150\$

À LIQUIDER entre 10\$ et 25\$ chacun

	Larg.	Haut.		Larg.	Haut.		Larg.	Haut.			
H-1	blanc	26 1/2" x 70 1/2"	15*	H-12	taupe	68 1/2" x 36 1/2"	20*	H-22	beige	73 1/2" x 42"	25*
H-2	blanc	42 1/2" x 49"	15*	H-13	bleu foncé	49 1/2" x 40 1/2"	20*	H-23	framboise	26" x 40"	15*
H-3	beige	18 1/2" x 39 1/2"	10*	H-14	rose	38" x 40"	15*	H-24	amande	60" x 61"	25*
H-4	caramel	32" x 38"	15*	H-15	gris pâle	56 1/2" x 38"	20*	H-25	rose pâle	27" x 54"	15*
H-5	pêche	24" x 50"	15*	H-16	amande	33 1/2" x 61 1/2"	15*	H-26	rose pâle	37 1/2" x 62"	20*
H-6	sable	27 1/2" x 46"	15*	H-17	gris pâle	66" x 73"	25*	H-27	blanc cassé	56 1/2" x 44 1/2"	15*
H-7	pêche	43" x 32 1/2"	15*	H-18	menthe	47 7/16" x 53 1/2"	20*	H-28	amande	21 3/8" x 44 1/2"	15*
H-8	corail	34" x 40"	15*	H-19	aqua	51 1/2" x 45"	20*	H-29	beige	37 1/2" x 33 1/2"	15*
H-9	bleu pâle	44 1/2" x 38 1/2"	20*	H-20	bleu royal	49 1/2" x 40 1/2"	20*	H-30	vert pâle	41" x 34"	15*
H-10	amande	29" x 64"	15*	H-21	bleu	61 1/2" x 42 1/2"	25*	H-31	pêche	45 3/4" x 29 1/2"	15*
H-11	rose	32" x 45 1/2"	15*								

STORES VERTICAUX EN TISSUS

DE 3 1/2" POUR PORTE PATIO (Valence incluse)

Qté	Larg.	Haut.		Larg.	Haut.		
2	brun	75" x 84"	60*	3	gris	85" x 84"	80*
3	brun	84" x 84"	70*	3	rose antique	85" x 84"	80*
9	beige	75" x 84"	60*	3	rose antique	76" x 84"	70*
3	beige	84" x 84"	70*	6	beige	84" x 84"	70*
12	fushia	76" x 84"	70*	6	beige	75" x 84"	60*
3	gris	76" x 84"	70*				

STORES VERTICAUX EN P.V.C.

DE 3 1/2" (Valence incluse)

Qté	Larg.	Haut.	
4	crème	84" x 84"	70*
6	crème	76" x 84"	60*
14	gris	37" x 48"	20*
6	ivoire	37" x 48"	20*
8	blanc rosé	37" x 48"	20*

NOUVEAU! DOUILLETES

Haute qualité. Choix de 13 couleurs. Lit simple

Rég. 169\$ PRIX 40 HEURES **89\$**

300 TAPIS

de salle de bain. Grandeurs variées.

Jusqu'à **50%** de rabais

LIQUIDATION LOT DE TAPISSERIE

en magasin

Jusqu'à **50%** de rabais

ARTICLES DE SALLES DE BAIN

RIDEAUX DE DOUCHE ET ACCESSOIRES

20% de rabais

LIQUIDATION CADRES

en magasin

50% de rabais

DÉPARTEMENT DE CÉRAMIQUE

CÉRAMIQUE EN MAGASIN

Idéal pour cuisine et salle à manger.

Imitation de marbre. 12" x 12"

Rég. 3.29\$ p.c.

PRIX 40 HRES **1 69\$**

En plus 10,000 pi.ca. Couleurs et dimensions variées, en magasin.

À LIQUIDER **99¢**

p.c. à partir de

DÉPARTEMENT DE COUVRE-PLANCHERS

Plus de 1000 coupons en magasin de TAPIS ET PRÉLARTS À LIQUIDER jusqu'à **MOITIÉ PRIX** pendant la Vente 40 hrs

ROULEAUX DE TAPIS ET PRÉLARTS EN MAGASIN

Couleurs variées. Rég. 6.95 PRIX 40 HRES **3 95** v.c.

Plus de **1,000,000\$** de marchandise en inventaire à votre portée à des **PRIX RIDICULEMENT BAS**

HECTOR
Vous le dit:
Au Centre du Tapis Couture
c'est toute une aventure.



CENTRE DU

TAPIS COUTURE

Ca c'est du tapis!

Mise de côté



Estimation gratuite.

Livraison gratuite dans un rayon de 30 km.

Service de pose par des experts.

Sherbrooke, 820, rue Wellington sud

566-7111

Coaticook, 196, rue St-Jean Baptiste

849-7927